Cantine municipale
Plouasne

INFORMATION ALLERGENES

Règlement INCO

	LAIT	GLUTEN	ŒUF	FRUITS A COQUES	ARACHIDE	SULFITES	MOUTARDE	SESAME	SOJA	LUPIN	CELERI	POISSON	CRUSTACES	MOLLUSQUES
Lundi 23 novembre 2026														
Velouté de chou-fleur	X													
Omelette			X											
Gratin de pommes de terre	X													
Pomme														
Pain		X												
Mardi 24 novembre 2026														
Salade composée aux cœurs de palmiers						X								
Paëlla de poisson												X		
Yaourt façon Stracciatella	X	(X)		(X)										
Pain		X												
Jeudi 26 novembre 2026														
Salade de betteraves à l'Emmental	X					X								
Sauté d'agneau aux pois chiches		(X)							(X)					
Semoule		X					(X)		(X)					
Salade d'orange maison														
Pain		X												
Vendredi 27 novembre 2026														
Salade composée à la châtaigne						X								
Rôti de porc sauce basquaise														
Purée pommes de terre – patates douces	X													
Fromage blanc à la pistache	X			X										
Pain		X												

Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)		Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		Œufs et produits à base d'œufs
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.				Soja ou produit à base de soja
Arachide et produits à base d'arachide	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2)			Moutarde ou produit à base de moutarde
Graines de sésame ou produit à base de graines de sésame		Lupin ou produit à base de lupin	Céleri ou produit à base de céleri	Poisson ou produits à base de poisson
Crustacés ou produits à base de crustacés		Mollusques ou produits à base de mollusques		